

Commune de ROYAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Conseil Municipal

L'An mil neuf cent 51, le 17 Avril 1
à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni
à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M Regazoni, Maire

*la Commission
à Royan - 17 Avril
le 12-5-51*

OBJET
Subventions pour
l'année 1951

Etaients présents : MM. Regazoni, Veyssièrè, Rochedèrèux, Prugnaud, Chamboulan.
Melle Rikosky - MM. Bujard, Baudet, Bouchet, Cahzeaud
Council, Domecq, Guillaud, Main, Péraudeau, Pouget, Seugnet.
formant la majorité des membres en exercice.

51018
DATE DE CONVOCATION

Absents : MM. Brotreau, Chollet, Cousinet, Dufour, Jacquet
Métadier, Moulinas, Reutin, Simon et Thirion.

DATE D'AFFICHAGE

M. Bujard a été élu Secrétaire.

Le Conseil accepte les propositions de la Commission des Finances, mais sur les interventions de MM. Prugnaud et Veyssièrè, porte à 20000 frs la subvention à la Caisse de Secours des Pompiers de Royan et décide d'accorder une subvention de 10.000 frs au Comité de souscription recevant les secours destinés aux familles des naufragés du Montcalm

Les subventions accordées pour l'année 1951 sont les suivantes :

Club athlétique du Collège	10.000 frs
Pigeon Sport	2.000
Sauveteurs Bretons	10.000
ROC	100.000
Mouettes de Royan	25.000
Souvenir Français	5.000
Fanfare de l'Océan	40.000
Harmonie de Royan	60.000
Coop. scolaire des Ecoles publiques	4.000
Caisses de secours aux Pompiers de Royan	20.000
Jardins ouvriers et familiaux	10.000
Monuments aux morts de Rétaud	5.000
Corps expéditionnaire Français en Extrême Orient	5.000
Eclaireurs de France	10.000
Ondines Royannaises	5.000
Camarades de combat (subv. exceptionnelle à l'occasion du Congrès Départemental du 3 Juin 1951	30.000

Nombre de Conseillers
en exercice
Nombre de présents.
Nombre de votants.. ..

Lutte contre le cancer 5.000
Naufragés du Montcalm 10.000

Ces subventions seront mandatées sur les crédits de 350.000 frs prévus à cet effet ch. XXVII, art. 1.

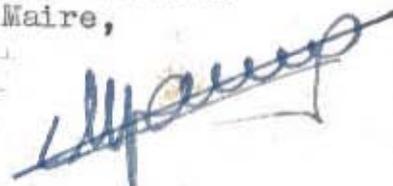
Enfin, à l'occasion des fêtes organisées pendant la saison, de 1951, par les Sociétés indiquées ci-après, il sera attribué un ou des prix de la ville de Royan à mandater sur le crédit "Fêtes locales" ch. XXIV, art. 2.

Section Tennis du ROC (tournois du 15 Aout)	10.000 frs de prix
Boule royannaise	15.000 "
Club du chien (concours exposition de Juillet)	10.000 "
Section cycliste du Roc (course Bordeaux-Royan)	40.000 "

Plus qu'une subvention annuelle cette façon d'aider les sociétés locales semble devoir favoriser l'organisation de fêtes et de manifestations sportives et artistiques bien nécessaires à la station.

Fait et délibéré à Royan, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

APPROUVE
La Rochelle, le 4 Mai 1951
Pour le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : **Basson.**

POUR COPIE CONFORME
Royan, le 10 Mai 1951
Le Maire,